

Nouvelle norme professionnelle pour assurer la continuité des services bancaires des personnes surendettées

En application de la loi Lagarde du 1^{er} juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation, l'arrêté du 24 mars 2011 portant homologation de la norme professionnelle sur les relations entre les établissements teneurs de compte et leurs clients concernés par le traitement d'un dossier en commission de surendettement est entré en vigueur le 1^{er} mai 2011. Cet arrêté précise les modalités d'application de l'obligation pour les banques d'assurer la continuité des services bancaires des personnes surendettées ainsi que de proposer des moyens de paiement adaptés à la situation de ces personnes. Le contrôle du respect de cette norme est assuré par l'Autorité de contrôle prudentiel.

La nouvelle norme professionnelle impose aux établissements teneurs de compte :

- de maintenir le compte de dépôt domiciliaire des revenus pendant la phase d'instruction du dossier par les commissions de surendettement et pendant la durée de mise en œuvre du plan de surendettement ou des mesures de traitement du surendettement, sauf comportement gravement répréhensible du client (non-respect par des clauses contractuelles ou de la législation anti-blanchiment) ;
- d'informer les clients concernés des conséquences de la procédure de surendettement sur la gestion de leurs comptes bancaires et sur les moyens de paiement afférents ; de proposer d'adapter ces moyens de paiement à leur situation aux fins d'éviter les incidents de paiement et de leur permettre de répondre à leurs dépenses courantes à coût réduit ;
- de proposer un rendez-vous pour compléter cette information et discuter des adaptations proposées dans un délai de 6 semaines à compter de la décision de recevabilité ;
- d'adapter le montant de l'autorisation de découvert à la situation de surendettement du client, avec l'accord de ce dernier. En effet, du fait de l'interdiction de paiement des dettes antérieures, tous les remboursements de crédit doivent être « gelés » à compter de la recevabilité du dossier, l'autorisation de découvert peut-être adaptée en conséquence ;
- de valoriser auprès des clients concernés, notamment lors du rendez-vous, leur offre d'alerte par SMS sur l'état de leur compte afin d'en faciliter la gestion.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Le microcrédit en outre-mer : un succès à consolider

Les Instituts d'émission (IEDOM et IEOM) viennent de publier une étude intitulée « *Le microcrédit professionnel en outre-mer : de la création de mono-entreprise au développement économique durable* ». Ces travaux ont été présentés dans le cadre du Comité économique consultatif de l'IEDOM qui s'est tenu le 27 avril dernier, à Paris. Le microcrédit semble s'appliquer avec pertinence dans les géographies ultramarines, du fait de leur dynamisme en termes de création d'entreprises, des spécificités de leur tissu d'entreprises et d'une demande potentielle importante liée à de forts taux de chômage et à une part élevée de personnes en situation d'exclusion. Progressivement développé en outre-mer, sans adaptation majeure du « modèle » d'origine, ce concept a suscité un engouement indéniable, comme en attestent les taux de progression du microcrédit et la part des entreprises financées. Toutefois, l'accès des personnes les plus démunies à ce dispositif demeure encore insuffisant, de même qu'il peine à jouer pleinement son rôle d'outil d'accompagnement vers la 'bancairisation'. Les Instituts remercient l'ensemble des acteurs rencontrés dans les DOM et les COM ainsi qu'en métropole pour leur disponibilité et les nombreuses données fournies.

Pour se procurer l'étude : http://www.iedom.fr/IMG/pdf/noteie_microcredit_professionnel_042011.pdf

Médiation du crédit aux entreprises

Le 4 avril 2011, Christine Lagarde, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et Frédéric Lefebvre, secrétaire d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des PME, du tourisme et des services, ont reçu à Bercy, Gérard Rameix, Médiateur du crédit aux entreprises, Henri Jullien, directeur général des activités fiduciaires et de place à la Banque de France, Nicolas de Seze, directeur général de l'IEDOM et de l'IEOM, François Pérol, président de la Fédération bancaire française ainsi que des représentants des entreprises pour signer la Charte de la médiation du crédit prorogeant jusqu'à fin 2012 le dispositif de la médiation du crédit aux entreprises.

A cette occasion, la ministre a confié à Gérard Rameix une mission de propositions pour faciliter l'accès au crédit des très petites entreprises.

Le nombre de dossiers déposés en médiation est en baisse régulière depuis début 2010, cependant la médiation joue pleinement son rôle dans l'accès au crédit des entreprises, notamment les plus petites. Au 1^{er} trimestre 2011, la médiation du crédit a reçu 1 365 dossiers. Le taux de succès est stable à 62 %. 568 entreprises ont été confortées et 7 083 emplois préservés.

Publications au Journal Officiel de la République

Le décret n° 2011-457 du 26 avril 2011 fixant les conditions d'application progressive de la réforme du crédit à la consommation aux contrats de crédit renouvelable en cours a été publié au Journal Officiel de la République du 27 avril 2011.

Publications

1 - ACP

Le rapport annuel d'activité de l'Autorité de contrôle prudentiel est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

<http://www.banque-france.fr/acp/publications/rapport-annuel-d-activite-de-l-acp.htm>

2 – Guyane, Martinique, Guadeloupe : l'évolution institutionnelle, une opportunité, pas une solution miracle

Le rapport d'information n° 410 des sénateurs Christian Cointat et Bernard Frimat fait au nom de la commission des lois est disponible en téléchargement sur : <http://www.senat.fr>

SUIVI DE PLACE ET ACTIVITES DE L'INSTITUT

Redressement de l'activité de crédit à fin décembre 2010

A fin décembre 2010, l'activité de crédit dans le département affiche un net redémarrage, en phase avec une conjoncture économique mieux orientée. L'encours sain s'établit en effet à 7,8 milliards €, en hausse de 6,8 % sur un an (+460,3 millions €), contre +1,1 % en 2009. A titre de comparaison, l'encours sain de crédit augmente de 4,5 % sur un an en Martinique et de 4 % en France hexagonale.

Comme dans l'hexagone, les premiers signes de reprise économique observée en 2010 sont davantage portés par les encours de crédits des ménages (+8,9 % en 2010 contre +2,4 % en 2009 et +6,2 % en métropole). L'encours des crédits à l'habitat, principale composante des crédits aux particuliers, enregistre une croissance annuelle de 10,9 % (+174,5 millions €) en 2010, soit plus du double de celle enregistrée en 2009 (+5,1 %) ; les crédits à la consommation des ménages progressent de 5,3 % sur un an (-1,9 % l'année précédente).

S'agissant des entreprises, l'encours de crédit (3,37 milliards €) affiche une hausse de 1,8 % en glissement annuel (+1,2 % en France hexagonale), après avoir diminué de 1,2 % l'année précédente. L'évolution d'ensemble provient essentiellement de la hausse des crédits d'investissement : l'encours enregistre une évolution de 5,2 % (soit +68,9 millions €) fin 2010 pour atteindre 1,39 milliard €, à l'instar des principaux indicateurs d'investissement dans le département. Parallèlement, les crédits à l'habitat (1,60 milliard €) enregistrent un nouveau ralentissement du rythme de croissance (+1,9 % après +4,9 % en 2009 et +6,2 % en 2008). Après un repli de 11,7 % en 2009, les crédits d'exploitation affichent une nouvelle contraction en 2010 (-10,7 %, soit -42,6 millions €).

Au regard des résultats de l'enquête de conjoncture menée par l'IEDOM sur la place bancaire locale, l'activité bancaire dans le département devrait poursuivre son amélioration au 1er trimestre 2011, en lien avec une reprise de l'activité économique dans l'archipel.

Nouvelle amélioration du climat des affaires au 1^{er} trimestre

L'indicateur du climat des affaires (ICA), qui synthétise l'opinion des entrepreneurs des principaux secteurs d'activité, s'est de nouveau amélioré en début d'année. Cette progression du même ordre qu'au quatrième trimestre 2010 (environ +7 points) permet à l'ICA de dépasser légèrement sa moyenne de longue période (100), ce qui n'était pas arrivé depuis début 2008, avant la crise.

La nouvelle progression de l'indicateur provient surtout des anticipations très favorables des chefs d'entreprise sur l'évolution de l'activité future et de la trésorerie. Les soldes d'opinion relatifs au passé participent également à ce résultat, mais dans une moindre mesure. En dépit de ces éléments positifs, l'investissement des entreprises demeure en retrait : la hausse observée au trimestre dernier ne s'est pas confirmée et pourrait être à rapprocher des difficultés encore rencontrées par les entreprises pour dégager une trésorerie suffisante.

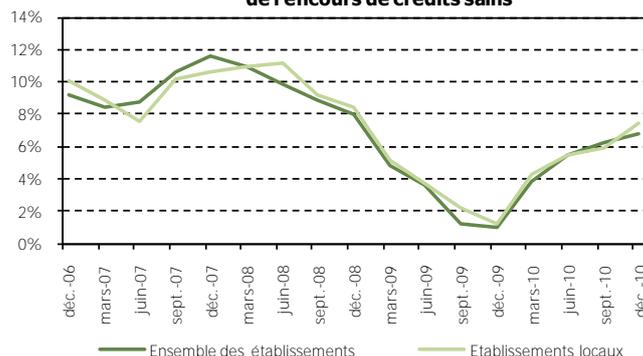
Bilan de la médiation de crédit : un taux de réussite de 41,7 % à fin avril 2011

Au 30 avril 2011, 158 entreprises ont saisi la médiation départementale du crédit. 105 dossiers complets et respectant les critères de médiation ont été acceptés et pris en charge par le médiateur, soit un taux d'éligibilité de 66,5 %. Parmi ces dossiers, 96 ont été instruits jusqu'à terme, dont 40 ont obtenu un avis favorable se traduisant par l'obtention d'un financement. Le taux de réussite du dispositif s'établit ainsi à 41,7 %. Depuis son lancement en novembre 2008, le dispositif de médiation qui a été renouvelé en avril 2011 jusqu'à fin 2012 a permis de débloquer 15,7 millions d'euros de crédit et de préserver 1 603 emplois. Pour toutes infos: <http://www.mediateurducredit.fr>, ou mediation.credit.971@iedom-guadeloupe.fr, tél : 0800 111 971 (prix d'un appel local).

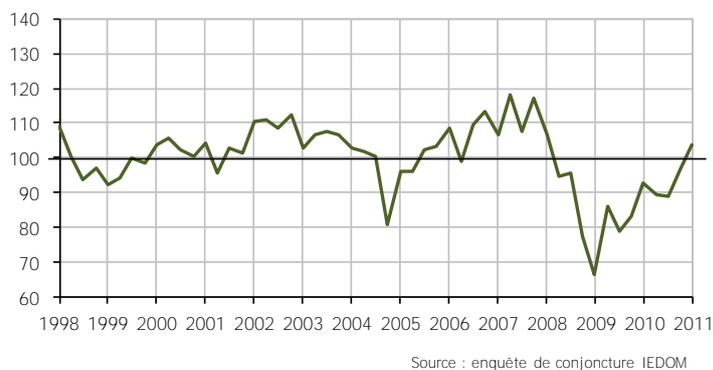
Publications : « Bulletin de conjoncture financière » et « Premières tendances »

L'Iedom Guadeloupe vient de publier le Bulletin trimestriel de conjoncture financière du 4^{ème} trimestre 2010 et la note « Premières tendances du 1^{er} trimestre 2011 ». Vous pouvez vous procurer ces publications en les téléchargeant librement sur notre site internet : <http://www.iedom.fr>.

Glissement annuel de l'encours de crédits sains



Indicateur de climat des affaires à la Guadeloupe (100=moyenne de longue période)



Source : enquête de conjoncture IEDOM

BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Le conflit des transporteurs affecte le BTP

Durant près de trois semaines, les entreprises de la filière du BTP ont été impactées par le conflit des transporteurs de marchandises qui souhaitaient obtenir une revalorisation de leurs tarifs et bloquaient l'accès à la cimenterie. Le conflit a été suspendu le 30 avril suite à l'élaboration d'un protocole d'accord.

Retard dans la livraison de l'hôpital de Capesterre-Belle-Eau

La construction de l'hôpital de Capesterre-Belle-Eau dont la livraison était initialement prévue pour 2010 est à l'arrêt depuis la liquidation de la société Alpha Bâtiment intervenue en juillet 2010. Le repreneur de ce chantier d'un budget initial de 46 M€ (la SARL Landry) a déposé en mars 2011 auprès du tribunal administratif une requête en annulation du marché.

Les prix de l'essence continuent leur progression

Au cours des deux derniers mois, le prix de l'essence a enregistré deux hausses successives, le 1^{er} avril et le 1^{er} mai : le litre du super sans plomb s'élève à 1,57 euro, soit 14 centimes de plus en deux mois et le gazole route passe à 1,41 euro, soit une hausse de 9 centimes. Ces nouvelles augmentations interviennent dans un contexte de tensions dans les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient impactant les flux et prix des produits pétroliers.

Augmentation de la capacité de production d'EDF

La troisième tranche de la Centrale Thermique du Moule (CTM) a été raccordée début mars au réseau EDF. Cette extension, d'un coût de 120 M€, permet de produire 34 mégawatts par la combustion de charbon, ce qui porte à 90 mégawatts la contribution totale de la CTM au réseau.

Promotion de la destination Marie-Galante

L'Office du tourisme de Marie-Galante a participé du 25 au 27 mars 2011 à la treizième édition du Salon du voyage et des vacances organisé en Martinique par le Comité Martiniquais du Tourisme et la société Open Soft System. Le directeur de l'Office, Aldo Chevy, accompagné de nombreux professionnels du secteur, a profité de ce salon pour promouvoir l'île et la douzième édition du festival Terre de Blues.

Apparition de six nouveaux services de l'Etat résultant de la fusion de 18 administrations

Dans le cadre de la réforme de l'Etat, le gouvernement a ramené de 18 à 6 le nombre de ses services en Guadeloupe. Cette fusion a fait naître au 1^{er} janvier 2011 de nouvelles directions et de nouveaux sigles.

La direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) résulte du regroupement de la direction des services vétérinaires (DSV) et de la direction de l'agriculture et de la forêt (DAF). La direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) est née de la fusion de la direction départementale de l'équipement (DDE), de la direction régionale de l'environnement (DIREN), d'une partie de la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE) et de bureaux anciennement rattachés à la DAF. Le regroupement de la direction et de l'inspection du travail, de la direction de la concurrence, consommation et répression des fraudes, d'une partie de la DRIRE et de l'intelligence économique donne naissance à la direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIECCTE). La direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DJSCS) a aussi vu le jour. Elle reprend les missions anciennement confiées à la direction de la jeunesse et des sports, à la direction de la santé et du développement social et celles de la politique de la ville. La direction des affaires culturelles (DAC) remplace le service départemental de l'architecture et de la protection du patrimoine ainsi que la direction régionale des affaires culturelles (DRAC). La nouvelle Direction de la Mer (DM) assure les missions auparavant dévolues à la direction des affaires maritimes et se charge d'entretenir les phares et balises anciennement dépendant de la DDE.

Nominations

Présidente de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Iles de Guadeloupe (CCIIG), Colette Koury a aussi été nommée en avril présidente de la Conférence permanente des présidents des CCI des DOM. Jean-Pierre PHILIBERT a été élu président de la Fédération des entreprises d'Outre-mer (FEDOM). Il remplace à ce poste Guy DUPONT. Michel SWIETON succède à Patrick DUMIRIER au poste de directeur régional de Pôle Emploi Guadeloupe le 12 avril 2011.

ACTUALITE REGIONALE

Deuxième édition du Salon de l'Entreprise de Saint-Martin

Le 25 mars 2011 s'est tenue la deuxième édition du Salon de l'Entreprise de Saint-Martin à la Maison des Entreprises de Concordia à laquelle était conviée l'IEDOM. A cette occasion, dans le but de développer la fibre entrepreneuriale des citoyens, « un guide des entreprises » préparé par la CCISM et Initiatives Saint-Martin contenant des informations relatives aux différentes aides auxquelles ils peuvent prétendre a été remis aux visiteurs constitués essentiellement des chefs d'entreprise et des porteurs de projet.

Développement durable et transports collectifs à Saint-Domingue

Le Conseil d'administration de l'AFD a approuvé début avril l'attribution d'un prêt de 230 M\$ à la République dominicaine pour financer sa politique de développement durable des transports collectifs de l'agglomération de Saint-Domingue.

PRINCIPAUX INDICATEURS

LES INDICATEURS DE REFERENCE		Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
Prix <i>(Source : INSEE)</i>	Indice des prix à la consommation France Mars 2011	125,7	0,4 %	3,2 %
Chômage <i>(Source : DDTEFP)</i>	Demandeurs d'emploi de catégorie (DEFM A) Mars 2011	55 270	-0,1 %	6,3 %
Commerce extérieur <i>(Source : Douanes)</i>	Exportations - (en M€) Février 2011	14	-	13,5 %
	Importations - (en M€) Février 2011	192	-	19,4 %
Energie <i>(Source : EDF)</i>	Consommation d'électricité moyenne tension - GWh Avril 2011	39	-6,5 %	-9,5 %
	Cumul annuel	149	-	-4,5 %
Créations d'entreprises <i>(Source : INSEE)</i>	Nombre d'entreprises créées Mars 2011	554	-	4,9 %
	Cumul annuel	1 387	-	-22,3 %
LES INDICATEURS DE VULNERABILITE		Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
Ménages <i>(Source : IEDOM)</i>	Nombre de personnes physiques en interdit bancaire Mars 2011	21 272	0,8 %	-6,8 %
	Nombre de retraits de cartes bancaires Mars 2011	578	56,2 %	14,0 %
	Cumul annuel	1 344	-	-9,3 %
	Nombre de dossiers de surendettement déposés Cumul à fin Avril	143	-	44,4 %
Entreprises <i>(Source : IEDOM)</i>	Incidents de paiement sur effet - Montant en milliers € Avril 2011	1 064	-16,4 %	-33,2 %
		cumul annuel	4 340	-
	- Nombre Avril 2011	110	-10,6 %	-9,1 %
		cumul annuel	459	-
LES INDICATEURS SECTORIELS		Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
Trafic aérien <i>(Source : Aéroport Pôle Caraïbe)</i>	Nombre de passagers - (entrées + sorties) Mars 2011	179 500	9,0 %	3,8 %
	Cumul annuel	520 535	-	6,1 %
Trafic portuaire <i>(Source : Port autonome)</i>	Trafic net de marchandises (tonnes) Cumul à fin Mars 2011	780 949	-	13,9 %
	Nombre de passagers (entrées + sorties) Cumul à fin Mars 2011	208 887	-	-2,4 %
Immatriculations <i>(Source : CGDD)</i>	Immatriculations de véhicules neufs Mars 2011	1 384	3,7 %	-
	(VPN+VUN) Cumul annuel	4 176	-	8,5 %
Construction <i>(Source : Ciments Antillais)</i>	Ventes de ciment (tonnes) Avril 2011	10 602	-49,5 %	-47,1 %
	Cumul annuel	69 909	-	-13,4 %
Banane <i>(Source : DDCCRF)</i>	Exportations de bananes (tonnes) Mars 2011	4 004	24,5 %	nd*
	Cumul annuel	10 519	-	55,9 %

*Pas d'expédition depuis la semaine 2010-08 incluse, suite aux retombées des cendres de la Soufrière de Montserrat

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,50%	13/04/2011
Taux de la facilité de prêt marginal	1,25%	13/04/2011
Taux de la facilité de dépôt	2,00%	13/04/2011

Taux d'intérêt légal

ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11
ANNEE	2010	0,65%	JO du 11/02/10

Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/11)

	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
	2,00%	2,00%	2,50%	2,50%	1,25%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)

	Janvier	Février	Mars	Avril	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
	0,6672%	0,6780%	0,6483%	1,0016%	1,1290%	1,3220%	1,6220%	2,0870%

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

	Janvier	Février	Mars	Avril
	3,50%	3,65%	3,66%	3,75%

Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)

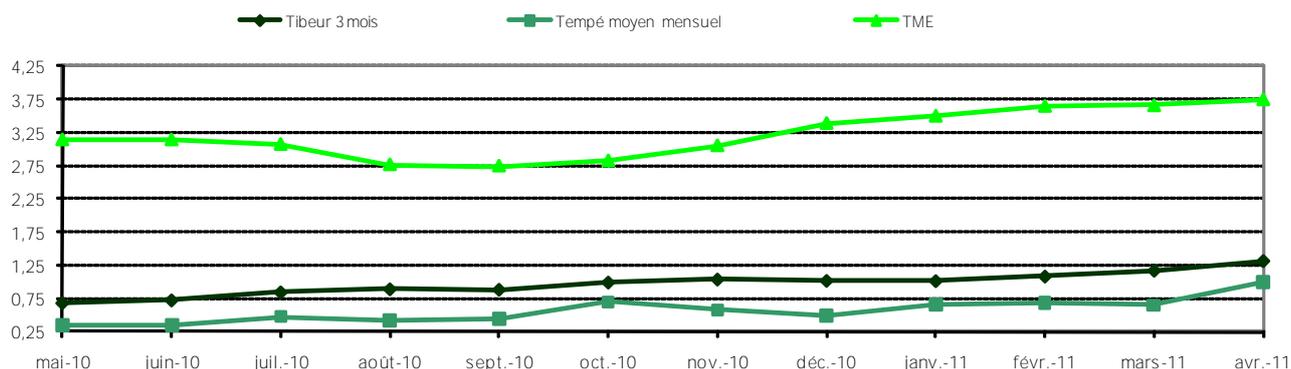
	Janvier	Février	Mars	Avril
	3,70%	3,85%	3,86%	3,95%

Taux de l'usure (applicable au deuxième trimestre 2011)

<u>Crédits aux particuliers</u>	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,12%
Prêts à taux fixe	5,61%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	5,01%
Prêts à taux variable	5,01%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	5,77%
Prêts relais	5,99%	Découverts en compte (1)	13,77%
Autres prêts		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	5,65%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	21,47%		
Découverts en compte, crédits renouvelables et financements d'achats ou de ventes à tempérament	19,53%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
Prêts personnels et autres prêts	8,03%	Découverts en compte	8,03%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

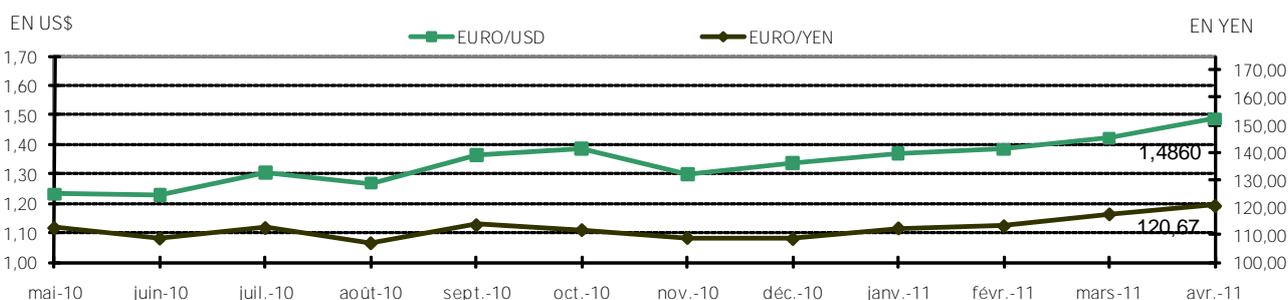
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,4860	EURO/ZAR (Afrique du sud)	9,7994	EURO/SRD (Surinam)	4,90530
EURO/JPY (Japon)	120,6700	EURO/BWP (Botswana)	9,45570	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,66080
EURO/CAD (Canada)	1,4102	EURO/SCR (Seychelles)	18,2016	EURO/DOP (Rép. Dom.)	56,2766
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,89170	EURO/MUR (Maurice)	40,9991	EURO/BBD (La Barbade)	2,97300
EURO/SGD (Singapour)	1,8205	EURO/BRL (Brésil)	2,3464	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	9,52000
EURO/HKD (Hong-Kong)	11,5427	EURO/VEF (Vénézuéla)	6,38370	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2878,8133	EURO/XCD (Dominique)	4,0135	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK
	15,6466 EEK			